

## **Second concours de l'ENS de Lyon – Session 2018**

### **Rapport sur l'épreuve orale de chimie**

**Membre du jury : Laure-Lise Chapellet**

#### **Contenu de l'épreuve orale.**

L'épreuve orale de chimie (coefficient 5 ou 4 en majeure/mineure) se déroule au tableau, en présence d'un examinateur, sur une durée de 45 minutes et sans préparation préalable. Les différentes parties des programmes communiqués par les établissements des candidats sont abordées. L'entretien consiste en des questions ouvertes amenant les candidats à restituer des parties de cours, puis à des exercices permettant d'approfondir certaines notions. L'examinateur interagit continuellement avec le candidat pour le guider dans sa réflexion.

#### **Epreuves 2018**

Cette année, sept candidats ont passé l'épreuve orale de chimie ; 3 en matière majeure et 4 en matière mineure. Les notes se sont réparties entre 8 et 18 avec une moyenne de 13,14 et un écart type de 4,22. Les candidats ayant tous des programmes différents les notions qui ont été abordées couvrent l'atomistique, la chimie des solutions (pH, redox, complexes), la cristallographie, la spectroscopie et la chimie organique. Sur l'ensemble de ces notions, les questions de solutions aqueuses ont souvent fait la différence entre les candidats.

#### **Remarques générales**

Il est important de garder à l'esprit que l'oral est une discussion avec l'examinateur et que le déroulement de l'épreuve dépend des réactions du candidat. Ainsi, une bonne connaissance du cours est nécessaire pour permettre d'évoluer vers des exercices sur la notion abordée. La majorité des candidats a fait preuve d'une réelle motivation et de ténacité pour exprimer leurs connaissances en chimie à travers des échanges dynamiques qui leur ont permis d'approfondir leurs raisonnements. Cette attitude est grandement appréciée et ne peut qu'être recommandée pour les futurs candidats.